

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS
Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèques postal 115 84.

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 80	4 50	8 —	15 —
Etranger	2 20	9 —	16 —	30 —

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES
Fribourg, canton 15 cent. | la ligne
La Suisse... 20 » | ou
L'Étranger... 25 » | son espace.
Réclames... 50 »

Nouvelles du jour

Succès français sur l'Avre. Nouveau repliement anglais à Ypres. Des renforts italiens pour la France.

Les Anglais ont continué leur repliement sur le front d'Ypres; le démantèlement s'est étendu aux positions situées au sud de Passchendaele; les Allemands annoncent qu'ils ont occupé Zonnebeker. Au sud de cette localité s'élevaient les plateaux du Polygone et d'Inverness, positions qui furent disputées avec acharnement en septembre 1917 et sur lesquelles le sang coula à torrents.

Au nord d'Ypres, les Anglais se sont retirés derrière le ruisseau de Steen, c'est-à-dire en deçà de la ligne qu'ils avaient atteinte le seizième jour de leur offensive de l'été 1917. Les fruits de trois mois de durs combats se trouvent annulés.

Il ne s'est point produit de changement sur le front de la Lys. Mais les Anglais communiquent que l'artillerie allemande a ouvert un violent bombardement contre le secteur du canal de la Bassée allant de Givenchy à Robecq, ou, en d'autres termes, contre le front nord de Béthune. On sait que Béthune est le centre d'une région minière dont l'exploitation a pu continuer jusqu'à présent et a une grande importance pour la France, privée par l'occupation allemande de ses autres houillères du nord et du nord-est.

Sur le front d'Amiens, à l'ouest de l'Avre, une attaque française a obtenu du succès et a valu à l'assaillant, outre un gain de terrain, 500 prisonniers.

Sur le front italien, l'activité du service de reconnaissances aériennes et de l'artillerie est en recrudescence entre le lac de Garde et le Piave.

Malgré l'éventualité d'une offensive autrichienne, le gouvernement italien aurait décidé que l'armée royale coopérera à la défense du front franco-anglais. L'annonce officielle de l'envoi de troupes italiennes en France serait imminente.

On sait que les divisions françaises et anglaises qui avaient été envoyées au secours de l'Italie ont été rappelées dès la fin de mars.

La Chambre italienne s'est ouverte, hier jeudi. Dans les milieux parlementaires, l'incident Clémenceau-Czernin a provoqué une grande émotion. Un député a demandé à interpeller le gouvernement pour savoir dans quelle mesure il a été mis au courant des pourparlers de paix en 1917 et 1918.

Le ministre du Trésor italien, M. Nitti, interviewé par le journaliste Ward Price, correspondant de journaux anglais et américains, lui a fait en substance les déclarations suivantes sur la situation de l'Italie : « L'Italie est à la veille de l'épreuve suprême et elle la soutiendra sans plier. Le moral des troupes est bon; les canons et les munitions existent en quantités suffisantes. Le pays est conscient de la gravité du danger; il sait que la résistance est pour l'Italie une question de vie ou de mort. De toutes les puissances de l'Entente, l'Italie est celle qui a à supporter les sacrifices les plus durs et les plus graves dangers à affronter sur son terrible front. Sauf quelques petits contingents alliés, elle est seule en face de l'Autriche-Hongrie, qui a le nombre formidable de 55 millions d'habitants. Avec une population égale à celle de la France, l'Italie ne reçoit que la dixième partie des provisions de charbon dont peut disposer la France. Néanmoins, la masse du peuple italien se soumet sans protester aux multiples privations imposées par la guerre. Nous devons résister. J'ai parlé avec tous nos généraux et je les ai trouvés confiants en notre force de résistance. Les socialistes eux-mêmes se rendent compte de tout ce que signifie la menace allemande. »

Dans le cours du débat sur la loi augmentant les effectifs de l'armée anglaise, le gouvernement a dû faire plusieurs concessions en ce qui concerne l'application de la loi à l'Irlande. Il a été institué, en faveur de l'Irlande,

un système de recours à plusieurs degrés contre les décisions des commissions de recrutement. En outre, le clergé irlandais a été déclaré exempt.

La Chambre s'est montrée, en général, peu favorablement disposée à l'égard du cabinet, ce qui s'explique amplement par les mécomptes de la situation militaire actuelle.

Le collaborateur parisien de la Gazette de Lausanne, M. Maurice Muret, vient d'envoyer de Paris à son journal une lettre tendancieuse sur le nouveau régime que l'ancien royaume de Portugal s'est donné depuis le 7 décembre 1917. Il avoue d'ailleurs tenir ses renseignements de l'ex-président révolutionnaire, M. Bernardino Machado, qui a été chassé du pouvoir par M. Sidonio Paes. Evidemment ce n'est pas d'une source aussi intéressée que peut venir la vérité sur les événements qui ont amené la chute du gouvernement anticlérical, oppresseur et dilapidateur dont le sinistre Alfonso Costa était l'âme.

Pour discréditer le nouveau régime portugais aux yeux de la France et de l'Angleterre, l'ancien président, échoué à Paris, représente le gouvernement de M. Sidonio Paes comme un gouvernement germanophile, uniquement soutenu par les monarchistes.

C'est aussi ce que prétendent, avec M. Maurice Muret, le Temps et l'Humanité, qui s'inspirent en cela des dires du franc-maçon Machado.

Or, ni la germanophilie, ni la francophilie n'ont quelque chose à voir dans la contre-révolution qui vient si heureusement de s'accomplir au Portugal. Est-il besoin de rappeler d'abord que la dynastie déchue a été, bien avant la guerre, l'alliée fidèle et soumise de l'Angleterre?

Le régime issu de la contre-révolution du 7 décembre dernier n'a rien changé aux rapports du Portugal avec les Alliés. Il a non seulement maintenu mais amélioré les effectifs du corps expéditionnaire portugais, qui combat en France aux côtés des Anglais.

Veut-on savoir en quoi consistait le secours envoyé aux Alliés par le gouvernement déchu? Tout simplement en éléments conservateurs et royalistes dont l'affreux Alfonso Costa voulait se débarrasser pour mieux opprimer et terrasser le peuple portugais. On enrôla donc soixante mille montagnards qui n'avaient pas la moindre préparation militaire, mais qui, par contre, auraient été des fléteurs dangereux pour le régime révolutionnaire. Pour commander ces soldats improvisés, on rappela les officiers royalistes qui avaient été licenciés en 1910 et dont on espérait ainsi se délivrer définitivement en les envoyant se faire massacrer sur les champs de bataille de l'Occident.

Voilà ce que M. Maurice Muret tient pour un gage d'amitié du régime Machado envers les Alliés, tandis qu'il met dans le même sac germanophile les monarchistes qu'on expédiait au feu et le régime Sidonio Paes, qui a envoyé en France des troupes aguerries et a renforcé le corps expéditionnaire par des soldats parfaitement exercés.

M. Maurice Muret, qui nous apprend, d'ailleurs, qu'il a fraternisé, à Lisbonne même, avec les émeutiers, pendant les journées révolutionnaires d'octobre 1910, nous parle, avec des larmes dans la voix, de son récent entretien avec l'ancien président Machado, qui soutient « avec tant de dignité » les souffrances de l'Exil, et il exprime l'espoir de voir ce digne homme remonter au pouvoir avec le brave Alfonso Costa, exilé, lui aussi, et attendant, à Madrid, le retour de la fortune.

Or, qu'on veuille bien se rappeler l'œuvre du régime déchu, si vivement pleuré par la Gazette de Lausanne, régime de sang, de persécutions, de pur bolchevisme. Les couvents saoués, les religieux expulsés ou torturés, les prêtres incarcérés, le culte prosaïque, les églises fermées, les processions dispersées, les fidèles assassinés, les fortunes confisquées, tel est le bilan de ce régime

de sept ans, qui a travaillé sans relâche à anéantir le catholicisme dans un pays où il est professé par l'immense majorité du peuple. C'est donc cela que la Gazette de Lausanne veut voir renaître, sous le faux prétexte de servir la cause des Alliés?

Que le Portugal ait enfin secoué ce joug sectaire et franc-maçon, voilà ce qui ne devrait pas affliger M. Muret; quant à nous, nous ne pouvons que nous réjouir de la restauration de la liberté religieuse et politique au pays de Vasco de Gama.

AU CONSEIL NATIONAL

Les rapports sur les pleins pouvoirs
Berne, le 18 avril.

Séance mouvementée, aujourd'hui, jeudi, au Conseil national. L'atmosphère est pleine d'électricité, sans qu'on aperçoive bien pourquoi. L'agitation des esprits sur la question du lait s'est calmée, semble-t-il, par la perspective d'un compromis satisfaisant; mais l'excitation a gagné d'autres parages.

Les explications données au sujet des réfractaires et déserteurs, de la suppression des journaux destinés à la jeunesse socialiste, de l'affaire Schœller et d'autres histoires analogues font éclater beaucoup de sentiments péniblement contenus jusqu'ici.

M. Greulich qui, le premier, a la parole, est assez modéré. Dans de longs développements historiques et philosophiques, il vient défendre la liberté d'opinion menacée par le Conseil fédéral et il revendique, pour la jeunesse, le droit de se démenner pour les conceptions idéologiques du socialisme réformateur. En supprimant les organes de l'opinion, des journaux, on n'arrive point à extirper les idées dont ils sont les porte-voix. Le plus puissant levier révolutionnaire est formé par la résistance même de la classe qui cherche à anéantir les mouvements contraires à ses intérêts et qui, quand elle fait une concession, la fait toujours trop tard.

M. Hofmann, pasteur et membre du gouvernement thurgovien, déclare qu'il partage, en principe, la maxime de Frédéric-le-Grand, qui « il ne faut pas envier les gazettes ». Toutefois, si les journaux deviennent trop encombrants, M. Hofmann réclame l'intervention énergique des autorités. Ici, l'orateur se met à parler des « pirates de la presse », des « journalistes avides de sensation », et il lance des regards furibonds vers la tribune de la presse. Constatant que les correspondants présents accueillent ses propos par des sourires, M. Hofmann se fâche tout rouge et, s'adressant à l'un des journalistes, il s'écrie : « Riez seulement, Monsieur, cela ne me gêne guère ! » Eclats de rires dans toute la salle. Un député interrompit : « Cela vous gêne quand même ! » Hilarité nouvelle et profonde, puis M. Hofmann s'assisait, assez déconfit, dans son fauteuil.

Ridicule et futile incident, après lequel on revient au sujet en discussion.

M. Grimm combat, au nom du groupe socialiste, le courant hostile aux fugitifs qui ont trouvé un asile dans notre pays, tandis que M. Jäger, le maire radical de Baden, rappelle que les déserteurs et réfractaires jouissent, en somme, d'un traitement de faveur. Il est inadmissible, à ses yeux, que la tolérance dont on use envers eux leur permette de troubler l'ordre dans le pays et de révolutionner la jeunesse ouvrière, comme il a fait le fameux Münzberg.

M. Miescher, directeur de la police saint-galloise, abonde dans le même sens, et aussitôt après, M. Graber conteste au bourgeois le droit de s'ériger en juges des idées qui marchent et qui seront victorieuses, comme le député socialiste, malgré toutes les mesures coercitives prises contre elles.

Le débat, un peu confus, prend de la consistance lorsque le Conseil aborde le postulat que M. Keller, d'Aarau, et 44 cosignataires ont déposé le 14 mars. Ce « postulat » dit ceci :

« Le Conseil fédéral est invité, pour conformer sa pratique en matière d'expulsion aux nécessités actuelles, à faire usage de l'article 70 de la constitution à l'égard :

1^o de tout étranger qui participe à des manifestations politiques dangereuses pour l'ordre public — notamment si elles sont dirigées contre l'armée ou si elles poursuivent des buts de politique intérieure — ou qui contrevient à des mesures prises par l'autorité dans le domaine de l'économie de guerre;

2^o des déserteurs et réfractaires étrangers qui se sont montrés indignes de la tolérance dont ils étaient l'objet. »

En l'absence de M. Keller, M. Gollisheim expose les intentions des auteurs de la proposition. Comme pour embrouiller la discussion, M. Eigenmann, député de la campagne thurgovienne, se met à réclamer des mesures pour arrêter le jeu des spéculateurs qui pratiquent depuis quelque temps le morcellement sur une grande échelle des propriétés rurales.

Puis c'est M. de Rabours qui arrive, avec son interpellation sur l'affaire Schœller. Les débats du député genevois sont suivis avec intérêt par ses collègues, qui ne le connaissent guère que par les échos de ses exploits de tribun populaire et de journaliste d'occasion. M. de Rabours critique d'abord la procédure d'enquête, dans cette méchante affaire. Au lieu de déférer le coupable aux tribunaux, le Conseil fédéral a chargé M. le professeur Borel d'enquêteur, à titre de commissaire. Le simple mortel ne jouit pas de ces sortes de privilèges. Aussi comprend-on que M. Schœller ne se soit ouïement effrayé et qu'il ait refusé toute explication au sujet de la provenance des dix millions qu'il a fait passer en France, en abusant de la vaine diplomatie suisse. Le Conseil fédéral a cru devoir néanmoins constater publiquement que M. Schœller n'avait tiré aucun profit personnel de cette manœuvre. Qui le sait, s'écrie M. de Rabours! Ce que l'on sait, c'est que M. le professeur Borel a conclu à la responsabilité pénale de M. Schœller, et que le Conseil fédéral s'en est tenu à un simple blâme, ce qui, pour un particulier, ne présente pas de désagrément spécial. Le Conseil fédéral a voulu éviter, paraît-il, une grosse affaire, voilà! Il y a eu, en effet, acte de guerre, commis sur territoire suisse. L'angoisse de l'opinion publique vient du mystère, qui doit être éclairci par la reprise de l'enquête suivant la procédure régulière.

Outre l'affaire Schœller, M. de Rabours en débâcle encore une seconde : l'affaire Ledineg. Il s'agit de ce vice-consul autrichien à Genève, qui, poursuivi pour espionnage, a été libéré de toute poursuite, par décision du Conseil fédéral. M. de Rabours s'étonne de cette intervention du pouvoir politique, les consuls ne jouissant pas du privilège de l'exterritorialité. La Chambre d'accusation du tribunal fédéral a appuyé la protestation du juge d'instruction fédéral, qui s'était plaint que le Conseil fédéral eût soustrait le coupable à la justice. Il y a, dit M. de Rabours, dans cet acte de faiblesse du gouvernement fédéral, un très sérieux danger.

La-dessus, M. le conseiller fédéral Müller, frappant deux fois du poing sur le pupitre, proteste véhémentement contre le jugement que vient d'émettre le député genevois. La salle devient houleuse; M. de Rabours revendique hautement pour les parlementaires le droit d'appeler les choses par leur nom, et les députés romands d'applaudir à cette déclaration...

M. le président Calame intervient. Il propose d'entendre d'abord les rapports de la commission des pleins pouvoirs. M. Holenstein rapporte sur l'affaire Schœller. L'orateur, atteint d'une extinction de voix, s'excuse de ne pouvoir parler qu'aux députés serrés autour de lui, sans que ses explications parviennent à la tribune des journalistes.

M. Gollisheim donne des détails sur l'affaire Ledineg. La commission des pleins pouvoirs approuve l'attitude du Conseil fédéral, qui a tout simplement usé envers M. Ledineg de la pratique suivie depuis la guerre, et qui veut que l'exterritorialité de fait — l'exterritorialité de droit n'existant pas — soit accordée aux consuls et vice-consuls. Les cas où des membres du corps consulaire sont impliqués dans des affaires d'espionnage se multipliant, le Conseil fédéral a recommandé, par circulaire, aux missions diplomatiques accréditées à Berne, d'éviter les abus et il a déclaré que l'exterritorialité ne serait applicable, en aucun cas, au personnel inférieur des consuls.

A la fin de la séance, la discussion est revenue sur le chapitre des déserteurs et réfractaires. M. Brand, médecin socialiste de la Haute-Argovie bernoise, a qualifié le « postulat » Keller de réactionnaire; un autre médecin, radical celui-ci, M. Straumann, d'Appenzel, a dit voir dans ce « postulat » l'expression très juste des sentiments de la population suisse, qui entend qu'on en finisse avec les perturbateurs étrangers de l'ordre public.

Le débat est loin d'être clos. Il continuera demain, vendredi, et la semaine prochaine, si le débat sur le lait laisse du temps à nos honorables.

Les pleins pouvoirs et le groupe radical

Le parti radical-démocratique de l'Assemblée fédérale a discuté hier soir, jeudi, la motion Pöter, demandant la limitation des pleins pouvoirs du Conseil fédéral aux mesures économiques urgentes et à la création d'une commission consultative à adjointe au Conseil fédéral.

M. Calonder s'est déclaré prêt à accepter, pour examen de dans un texte conçu en termes généraux, la première partie de la motion, avec cette réserve que les pleins pouvoirs seraient maintenus pour les mesures militaires urgentes, outre les mesures économiques urgentes.

Le Conseil fédéral repousse la création d'une commission consultative spéciale, car il existe déjà la commission de neutralité, qui exerce un contrôle satisfaisant.

Deux orateurs romands, MM. Maillefer et Faÿ, ont recommandé l'adoption de l'ensemble

de la motion. M. Heberlin (Thurgovie) a conseillé à M. Pöter de modifier sa motion, dans le sens de la motion de Meuron adoptée par le Conseil des Etats.

M. Pöter a déclaré qu'il attache une valeur particulière à la seconde partie de sa motion, concernant la création d'une commission consultative, et qu'il n'est pas en mesure d'y renoncer.

Les délibérations ont été interrompues sans que de groupe eût pris une décision.

La question du lait au Conseil des Etats

Séance de jeudi matin, 18 avril

Le Conseil des Etats a abordé hier matin la question du prix du lait.

Le président de la commission, M. Steiger (Berne) a motivé les propositions de sa commission de neutralité, selon lesquelles les personnes à ressources modestes continueront à payer le lait 27 centimes, tandis que les autres consommateurs paieront 36 centimes. Des 4 autres centimes, la Confédération en prendrait 3 à sa charge et les cantons 1.

M. Winiger (Lucerne) a appuyé le compromis et défend la majorité du Conseil fédéral contre l'accusation d'avoir pris une mesure antisociale. MM. Lachenal, Pettavel, Pythou et Simon, membres romands de la commission, ont déposé une proposition spéciale, demandant l'adjonction au compromis d'un paragraphe invitant le Conseil fédéral à présenter, au cours de la présente session, un projet réglant l'exécution des mesures prévues par le compromis.

M. Pettavel trouve exagérée la participation des cantons pour payer les frais du compromis.

M. Motta, chef du Département des finances, a déclaré que le Conseil fédéral est unanimement dans la question du prix du lait. L'augmentation prévue n'est pas excessive. Le Conseil fédéral est arrivé à la conviction que, pour arriver à une plus forte production, il fallait faire quelques concessions aux agriculteurs. La classe paysanne est le réservoir essentiel des forces physiques et morales du pays.

Le Conseil fédéral se rallie au compromis, qui contribuera à la concorde et à la paix sociale.

M. Legler (Glaris) et M. Raber (Schwytz) ont dit être opposés au rationnement du lait. Le débat est interrompu à midi 05.

Séance du 18 après midi

La discussion sur la question du lait a été reprise dans une séance le relevé.

M. Schulthess, chef du Département d'économie publique, a pris la parole et a confirmé d'abord les déclarations de M. Motta au sujet de la hausse nécessaire du prix du lait. L'orateur a ajouté qu'il n'est plus possible d'entamer de nouvelles négociations avec des fédérations agricoles. Quant au rationnement, cette question est indépendante de celle du prix. Les villes demandent le rationnement. Si le département a élaboré une ordonnance dans ce sens pour tout le pays, il a eu en vue surtout la constitution de réserves.

Pour l'enfance, il tiendra compte du vœu demandant un litre par jour pour les enfants au-dessous de cinq ans.

L'orateur a expliqué les raisons qui ont amené son département à proposer que la hausse du lait soit mise entièrement à la charge de la Confédération. Les circonstances extraordinaires justifiaient cette proposition. Par esprit de conciliation, M. Schulthess a déclaré accepter le compromis.

Deux propositions de MM. Pettavel (Neuchâtel) et Raber (Schwytz), tendant à réduire la charge des cantons ont été écartées.

La solution proposée par la commission a été ensuite adoptée, par 25 voix contre 6.

M. Lachenal (Genève) a développé l'amendement visant à donner au « postulat » du lait la forme d'un arrêté fédéral, ce qui serait un premier pas vers la limitation des pleins pouvoirs du Conseil fédéral.

Après un long débat, la proposition de M. Lachenal a été écartée par 25 voix contre 9, et, au vote final, l'ensemble du projet a été adopté à l'unanimité.

Nouvelles diverses

M. Poimarcé est rentré dans la matinée d'hier jeudi à Paris, revenant d'avoir visité le roi Albert et la reine Elisabeth au grand quartier général belge et plusieurs localités où il a inspecté les troupes belges.

Le parti national libéral de Prusse organisa pour le 28 avril un grand meeting où sera discuté le nouveau projet de loi électorale.

Le directeur de l'administration navale américaine annonce le lancement de 18 navires en bois, d'un tonnage de 63,000 tonnes, pour le 1^{er} mai.

FRIBOURG

L'Œuvre des mères

Dans sa dernière séance, le Comité de l'Œuvre de l'Ecole des mères a décidé l'achat d'un immeuble pour y installer ses services.

2^{me} liste

- Mme de Zurich de Reynold, 100 fr.; M. Casilier, conseiller national, Broc, 400 fr.; M. Charles Schwyder, directeur de la Banque de l'Etat, 50 fr.; Mme Claire Schwyder de War-

M. de Zurich de Reynold, 100 fr.; M. Casilier, conseiller national, Broc, 400 fr.; M. Charles Schwyder, directeur de la Banque de l'Etat, 50 fr.; Mme Claire Schwyder de War-

mettra; infailliblement l'œuvre, le comité a décidé d'organiser un lot de bienfaisance, à la salle de la Grenette, le dimanche soir, 28 avril prochain.

Le « Désert » de F. David

Le vendredi soir 26 avril à 8 h. 1/2, le dimanche 28, à 5 h., et le mardi 30, à 8 h. 1/2, auront lieu les exécutions de Vode-symphonie de Féli-cien David, Le Désert.

La marche de la caravane, avec son thème mineur, un très curieux lever de soleil, une fantaisie arabe parsemée la partition de pages sinueuses, au moins fort intéressantes, même pour le musicien.

Sous un éboulement

Un éboulement considérable s'est produit, hier soir, au Stadthof, au moment où les ouvriers occupés à la nouvelle route allaient cesser le travail.

Nelgo d'avril

Dimanche soir, il tonna comme en plein été, et ce matin, à 8 heures, il neigeait à Fri-bourg. La température s'est considérablement rafraîchie.

Les vins de l'Hôpital

La vente aux enchères des vins de l'Hôpital des bourgeois a donné les résultats suivants: Le « Calamin » a été adjugé à 693 litres à 2 fr. 31, à M. Genoud, au Café des Arcades;

A Trévouaux

Le succès a couronné les efforts de la vaillante société de chant de Trévouaux, dont la première représentation fut faite samedi le 13 avril. Le public a été nombreux et les critiques ont été très favorables.

Les secours mutuels dans la Broye

A l'occasion de l'assemblée générale de la Société des secours mutuels de la Broye, M. Barbey, secrétaire-cassier de la Fédération fribourgeoise des sociétés de secours mutuels donnera, à la maison d'école de Murist, dimanche 21 avril, à 2 heures de l'après-midi, une conférence sur l'assurance-maladie dans le canton de Fribourg.

Le niveau de nos lacs Depuis la fameuse année de sécheresse en 1893, on n'avait plus enregistré une baisse des eaux aussi considérable que celle de cette année.

Encore les chenilles du Chou M. le curé Hausheer, à Eggenwil (Argovie), m'écrit: « D'après les observations de nombreux agriculteurs de différents villages, les choux plantés en plein champ au milieu des prairies, n'ont pas eu à souffrir des chenilles, l'année dernière. Par contre, dans les jardins et dans les champs rapprochés des maisons, les dommages ont été grands. Cette année, les enfants des écoles seront appelés à participer à la destruction des œufs de pucerons. »

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, vendredi, à 8 1/2 h., répétition générale (chœur d'église). Société de gymnastique « La Freiburgia ». — Les membres actifs sont priés d'assister en tenue à l'entraînement de M^{me} Scheffler, membre honoraire, qui aura lieu samedi, 20 avril, à 8 1/2 h. Rendez-vous à 8 h., place de la caserne.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances 9 avril. — Lorsch, Robert, fils de Ferdinand, photographe, de Fribourg, et de Marie, née Perriard, rue de Romont, 19.

Calendrier

SAMEDI 20 AVRIL SAINT MARCELLIN, évêque. Saint Marcellin était né en Afrique. Poussé par l'esprit de Dieu, il vint évangéliser les Gaulles. Il fut le grand missionnaire des Alpes maritimes.

Bulletin météorologique

Table with columns for dates (April 13-19) and values for temperature, wind, and other weather metrics.

Publications nouvelles

L'Allemagne jugée par elle-même; réponse d'un Suisse cosmopolite concernant la guerre mondiale, par Suter-Lorch, traduit par Edouard Combe. — Edition Atar, Genève.

Commentaire allemand

(Wolf.) — Le représentant de l'agence Wolff sur le front occidental écrit: Entre la Meuse et la Moselle, l'ennemi a dirigé, le 17 avril, peu après 6 heures du matin, une attaque avec des forces plus grandes, après une abondante préparation d'artillerie, contre les positions au nord de Flirey.

Commentaire français

Malgré l'acharnement qu'il a apporté dans la lutte de mercredi et les sacrifices toujours plus lourds qu'il est contraint de consentir, l'ennemi n'a réalisé aucun progrès.

Temps probable

Zurich, 19 avril, midi. Ciel nuageux. Froid. Gelées nocturnes.

Advertisement for 'Keto' medicine for migraines, with text 'NEURALGIE MIGRAINE BOITE 50 TABLETTES' and 'STIMULANT'.

Dernière Heure

L'offensive allemande Bulletin anglais Londres, 19 avril. Communiqué britannique du 18 au soir: Endeore de durs combats aujourd'hui, sur la plus grande partie de la ligne de la bataille de la Lys depuis le canal de La Bassée à Givenchy jusqu'à la Lys, à l'est de Saint-Venant.

Les pertes infligées à l'infanterie d'attaque allemande par le feu de notre artillerie sont de nouveau extrêmement fortes et plus de 200 prisonniers ont été faits par nos troupes.

La lutte a été particulièrement chaude à l'ouest de Wytschaete, où l'infanterie allemande s'est lancée à trois reprises à l'assaut du mont Kemmel, mais sans parvenir à prendre pied.

Incapables d'entamer par la face nord le champ d'attaque des hauteurs qui commandent en avant Baillieux et les abords méridionaux de la cuvette d'Ypres, retenus, dans la partie occidentale, à Meteren, sur la route de Cassel à Merville, sur la route de Hazebrouck à Saint-Venant et sur la route de l'Aire, réduits à l'impuissance au nord-ouest, les Allemands, engagés à fond dans la bataille, ont dû chercher à élargir le saillant fait dans les lignes britanniques, en reportant leur effort d'hier jeudi, à la face sud.

Les combats se sont déroulés toute la journée. Un des points les plus disputés a été le village de Robeque, au sud de Saint-Venant, par où l'ennemi, après avoir franchi le canal d'Aire-La Bassée, s'est efforcé de déborder à l'ouest du centre minier de Bâtume, et de le faire tomber par un mouvement enveloppant.

Le combat se poursuit avec acharnement. Jusqu'à présent, les troupes britanniques, soutenues par les forces françaises, ont triomphé de tous les assauts de l'infanterie ennemie, dont les pertes sont excessivement lourdes.

Une opération heureuse a été exécutée par les Français, au sud de la Somme. Il s'agissait de reculer notre ligne, qui présentait un dessin trop capricieux, entre le village de Thénies, situé sur la Lys, à 2 km. à l'ouest de Hangaard, et celui de Maithy-Bainval, à 2 km. de l'Avre, au nord de Montdidier.

Le personnel des chemins de fer du sud s'est mis en grève. Il y a eu quelques actes de sabotage.

Condamnation d'un ecclésiastique Milan, 19 avril. Le Secolo apprend de Catane (Sicile) que la Cour a condamné pour délit de 4 mois de réclusion et 300 francs d'amende M. Tabbé Gaetano Bogatto, qui, au cours d'un sermon dans une église de Syracuse, avait dit que le refus de la médiation du Pape avait prolongé les horreurs de la guerre.

Suisse De la neige Zurich, 19 avril. Des chutes de neige sont signalées, ce matin, vendredi, sur différents points de la Suisse.

Chambres fédérales Berne, 19 avril. Le Conseil national, reprenant le débat sur les mesures de neutralité, entend d'abord M. Plattler (Zurich) développer son « postulat », demandant que le Conseil fédéral soit invité à rapporter l'expulsion prononcée contre Miltner et la suppression des journaux jeunes socialistes.

Les Allemands d'Alsace et de Lorraine ont été relâchés. L'ennemi a subi de très fortes et sanglantes pertes.

La situation trouve continuellement sous le feu des Français. Le violent bombardement de la ville de Laon, qui dure depuis des semaines, s'est poursuivi le 17 avril. La destruction de la ville par les grenades françaises prend toujours plus d'ampleur.

Le 17 au matin, une attaque renouvelée de l'ennemi contre Wytschaete a été brisée par le feu de défense allemand. Plus tard aussi, un assaut ennemi lancé, après une forte préparation d'artillerie, a échoué.

Entre Baillieux et Merville, et avant tout au sud de Merville, le feu ennemi a atteint la plus grande intensité. Une poussée allemande dans les lignes enn-

Des destroyers anglais, au cours d'une randonnée dans la baie de Heligoland, le 28 mars, ont coulé 3 chalutiers éclairés armés. Trois officiers et 69 hommes composant les équipages ont été fait prisonniers. Les Anglais n'ont eu aucune perte.

Le conseil communal de Gand s'est déclaré solidaire avec le bourgmestre Braum et l'échevin Doocht, récemment évacués par les autorités allemandes, à cause de leur opposition patriotique aux tentatives séparatistes des activistes.

Le syndicat houillier rhénan a augmenté le prix de vente pour les briquettes de 25 marks pour une même quantité.

†
Monsieur René von der Weid;
Messieurs Jean, Roger et Pierre von der Weid;
Le Comte et la Comtesse Hubert de Diesbach et leurs enfants;
Monsieur et Madame Gaston von der Weid, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Rodolphe de Weck, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur Max de Teichermann et ses enfants;
Le Marquis de St-Léger et ses enfants;
Le Baron et la Baronne de Reynold de Cressier et leurs enfants;
Le Comte de Diesbach de Belleroche, ses enfants et petits-enfants;
Mesdemoiselles Valentine, Stéphanie et Lucy de Diesbach de Belleroche;
La Comtesse de Romain, ses enfants et petits-enfants;
Madame Hubert de Boccard;
La Baronne de Fégely;
Le Comte de Max de Diesbach;
Monsieur et Madame René de Boccard;
Le Comte et la Comtesse Raoul de Diesbach de Belleroche;
Monsieur et Madame Albert de Castella de Walenried
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame René von der Weid
née de Teichermann

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine, pieusement décédée, le 18 avril, munie des sacrements de l'Eglise.
Un avis ultérieur indiquera le jour, l'heure et le lieu des funérailles.

R. I. P.

Transports funèbres
à destination de tous pays

A. MURITH
Fribourg

Magasins et bureaux | Rue de l'Université
et Rue du Lycée

TÉLÉPHONE 369
Couronnes mortuaires — Articles funéraires
Clerges, etc.

Exposition cantonale d'aviculture
ORGANISÉE PAR LA
Société ornithologique de Fribourg
les 4, 5, 6 mai 1918

FRIBOURG Halle de gymnastique **FRIBOURG**
(Grand-Place)

Pour les bulletins d'inscription et les billets de tombola, s'adresser au président, M. SPOERRI, à Fribourg.

Délai d'inscription : 20 avril

Avis aux négociants de campagne

Vous êtes invités à l'assemblée qui se tiendra à la grande salle de l'auberge de Treyvaux, le 28 avril, à 3 h. après midi, pour discuter l'heure d'ouverture et de fermeture des magasins.

2170 Les négociants.

DOMAINE A LOUER

A louer, pour le 22 février 1919, un domaine d'environ 73 poses en un seul mas, situé dans la commune de Chesopelloz. La mise en location aura lieu le mardi 23 avril, à 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de Corninboef.
Pas d'indemnité de route.

L'exposant : Victor CUENNET,
à Chesopelloz.

L'École de chauffeurs
Louis LAVANCHY
Bégma, Lausanne

recommandés ses cours, forme comme excellents chauffeurs-mécaniciens personnes de tout âge. Réultat grand. Prix, gratuits.

ON DEMANDE
d'occasion des lampes électriques usagées, mais en bon état.
2197
Adresser les off. R. Schaefer, Petites Rames, 135.

ON DEMANDE
quelques bons
MANŒUVRES
un chantier d'injection de poteaux de la Vigetiaz.

ON DEMANDE
pour fin avril, une personne de confiance sachant conduire et repasser, pour le service de
bonne d'enfants
Inutile de se présenter sans certificats et références; bons gages.
2026
S'adresser sous P 704 B à Publicitas S. A., Bulle.

Demoiselle
dactylographe demande place dans un bureau ou autre. 2211
S'adresser sous chiffre P 2335 F à Publicitas S. A., Fribourg.

L'union des travailleuses
demande à louer, dans le quartier du Bourg, un appartement de 4 à 5 pièces, si possible deux au rez-de-chaussée. 2212
S'adresser rue de l'Hôpital, 11, au bureau.

Asperges du Valais
1^{er} ch. cais. 5 kg. 10 fr.
2^e /⁴ kg. 5.30; 2^{me} ch. 8.50 fr.
et 4.50 franco. 2216
Dondain Charraz, (Valais).

†
Madame et Monsieur R. Zürcher-Schaffner et leurs enfants, à Fribourg; Madame et Monsieur E. Philippa-Schaffner et leurs enfants, à Fribourg; Madame et Monsieur Contin-Schaffner, à Gerève; Madame et Monsieur F. Dougoud-Schaffner et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Anguste Schaffner-Zwick et leurs enfants, à Fribourg; Madame veuve Mathilde Fils, à Fribourg; Madame et Monsieur P. Mohr-Schaffner et leurs enfants, à Fribourg; Messieurs Georges, Joseph et Mienne Schaffner, à Fribourg; Madame veuve Nebiker-Zimmermann et ses enfants, à Aischwyl (Bâle); Madame et Monsieur Zarnhölzle-Zimmermann et leurs enfants, à Lucerne; Mademoiselle Marie Zimmermann, à Vintimille (Italie), ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE
Catherine SCHÄFFNER
née Zimmermann

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, décédée à Fribourg, le 17 avril, à l'âge de 66 ans, après une longue et pénible maladie, et munie des sacrements.

L'office d'enterrement aura lieu samedi 20 avril, à 8 h. heures, à l'église de Saint-Jean.

Domicile mortuaire : Planché supérieure, 239.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†
Société fédérale de gymnastique «Frelburgia»
Messieurs les membres sont priés d'assister aux funérailles de

MADAME VEUVE
Catherine SCHÄFFNER
notre chère membre honoraire qui auront lieu samedi 20 avril, à 8 h. 1/2, à l'église de St-Jean. Les membres actifs sont priés d'assister en tenue.

Domicile mortuaire : Planché Supérieure, 239.

R. I. P.

†
Monsieur et Madame J. Brulhart-Vaucher, a Lossy; les familles Kolly-Brulhart, à Fribourg; Meuwly-Brulhart, à Corninboef, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADMOISELLE
Monika BRULHART

leur chère fille, sœur, belle-sœur et tante, décédée à l'âge de 27 1/2 ans, après une longue maladie, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu samedi 20 avril, à 9 h., à l'église de Beffaux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†
Un Office de Requiem pour le repos de l'âme de

MADAME
Gertrude Späth-Benziger

sera célébré demain samedi, 20 avril, à 8 h. du matin, à l'église paroissiale de Tavay.

R. I. P.

Madame veuve J. Klopstein et ses enfants remercient bien sincèrement la Direction et le personnel des Entreprises électriques fribourgeoises et toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

A VENDRE
à la Rue de Romont,
maison
très bien situé. 2194
S'adresser sous chiffres P 2319 F à Publicitas S. A., Fribourg qui renseignera.

A LOUER
pour le 25 juillet, le 1^{er} étage du No 73, rue de Lausanne. Convientrait comme bureau. S'adresser au 3^{me}.

Le Comptoir d'Escompte de Genève
FONDÉ EN 1855
Capital Fr. 20,000,000.—
Réserves » 11,800,000.—

Siège social à GENEVE

ouvrira le 22 avril un **Siège à Bâle** dans des locaux installés provisoirement
Aeschenvorstadt, N° 4, à Bâle

Le Comptoir d'escompte traite toutes les opérations de banque

L'Usine des Produits Azotés à Martigny-Gare (Valais)
cherche tout de suite
100 bons ouvriers
Bon salaire



ASPASIA
PRODUIT SUISSE

Pour l'hygiène et la santé, n'employez chaque jour, pour votre toilette et tout le corps, que les savons de marques **ASPASIA**. En vente partout.

« ASPASIA » S. A.
Savonnerie & Parfumerie, Winterthour

A VENDRE OU A LOUER
à une demi-heure de Fribourg, situés sur une ligne d'auto-poste
maison d'habitation
de 17 chambres et dépendances, jardin et parc d'une contenance excédant 1 1/2 poses.
Éventuellement, trois appartements pourraient être formés. Conditions de vente très favorables. 2145
S'adresser à Speyher, notaire, Banque populaire suisse, Fribourg.

Avant de faire votre commande,
il est dans votre intérêt de demander
notre catalogue.

A qualité égale, toujours meilleur marché



Chaussures Modernes S. A.
J. Marty, gérant
FRIBOURG

Vente de montagnes boisées
Lundi, 22 avril prochain, à 2 heures après midi, à l'hôtel Kaiseregg, à Planfayon, il sera vendu aux enchères publiques les montagnes dites La Schawwera et Le Kesslerschwand, situées vers dite commune. Ces propriétés, d'une contenance de 135 poses, seront exposées en bloc ou séparément.
En cas de non-vente, elles seront exposées en vente le même jour.
Pour renseignements, s'adresser à l'hôtel Kaiseregg, à Planfayon. 2193

Grande vente de bétail

Le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à La Joux, **lundi 22 avril**, dès 10 h du matin, le bétail désigné ci-après :

16 vaches portantes ou fraîches vélées, 11 génisses de 2 ans, portantes, 1 tau reau de 2 ans, 2 boucs de 2 ans, 3 taureaux de 1 an, 8 génisses de 1 an, 10 veaux de l'année, 4 brébis avec leurs agneaux. Tout le bétail est de 1^{er} choix et de montagne, race pie-noire, et fait partie du syndicat.
2133
Payement au comptant.
L'exposant : Alexandre Pittet, La Joux, Fribourg.

Herses à prairies
Herses-bêcheuses
avec et sans roues
HACHE-PAILLE

E. WASSMER, Fribourg
à côté de Saint-Nicolas

CINÉMA CENTRAL
CASINO SIMPLON 3 MINUTES DE LA GARE

Samedi 20, Dimanche 21
et lundi 22 avril, à 8 1/2 heures
Dimanche, matinée de 2 h à 6 h.

Le GUIDE ALPIN
Film dramatique en 4 actes

MANŒUVRES
DE
PRINTEMPS
Grande comédie comique
en 3 actes

Films de fabrication suisse

Tram gratuit à la sortie pour les places prises en location chez M. Feldmann, 5, rue de Romant.

Lugano-Institut Landriani
dirigé par les œuvres du Vénérable Don Bosco

Cours élémentaires, secondaires, commerciaux pour jeunes gens de 10-18 ans. Étude rapide et approfondie de la langue italienne. Pour programmes et renseignements s'adresser à LA DIRECTION.

FAUCHEUSES
FANEUSES
RATEAUX à cheval
PEIGNES à regain

Pièces de rechange pour toutes les machines
Faux Ballaigues
Pierres à faux, fourches américaines

E. WASSMER Fribourg
à côté de Saint-Nicolas

Le plus puissant **DÉPURATIF DU SANG**, spécialement approprié à la

Cure de printemps
que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le

THÉ BÉGUIN

qui guérit : dartres, boutons, éruptions, eczémas, etc., qui fait disparaître constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.
qui parvient à la guérison des névroses, varices, plaies, jambes ouvertes, etc. 1200-284
qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte : Fr. 1.50 dans toutes les pharmacies.

Dépot : **A FRIBOURG : Bourgnoneit & Gottrau, Lapp.**

Dimanche 21 avril
DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI
à la pinte du Chasseur
A VILLARSEL-LE-GIBLOUX
Invitation cordiale

H. HOGG-MONS
Entreprise générale

DE
Bâtiments et travaux publics

Travaux de tous genres, en béton armé (seul concessionnaire du système Christin).
Transformations et réparations d'immeubles, canalisations, etc.
Enduit imperméable pour réservoirs et locaux humides.

19, avenue du Midi, 19
Téléphone 3.48
FRIBOURG

Journées des dames
Samedi 20 et lundi 21 avril, au N° 96, rue Zähringer,
exposition & vente

de bijoux de valeur et fantaisie, bibelots, foulards, tapis, rideaux, tapisseries, linge de corps, linon de table, draps de lit, robes, vêtements, plumes, quelques articles de ménage, lampe, matériel, paniers, etc. 2180

On demande deux ou trois ouvriers
charpentiers-menuisiers
Bon salaire. — A la même adresse, on prendrait un jeune homme comme apprenti. 2160
César Thébaud, Travers.

On demande pour fin avril une
JEUNE FILLE
propre, active et de toute moralité, pour faire le ménage de 2 personnes et aider au café. S'adresser à M^{me} veuve L. Clerc, Brasserie du Siècle. La Chaux-de-Fonds.

Cuisinière
On demande personne sérieuse, robuste, bonne ménagère, faisant cuisine soignée. 2102
S'adresser à M^{me} Hipp. de Weck, Rue St-Nicolas, 130.

ON DEMANDE
une domestique
de toute confiance, sachant faire la cuisine et connaissant la tenue d'un ménage soigné. Bonnes références exigées. 2106
S'adresser off. des rouv P 725 B à Publicitas S. A., Bulle.

A LOUER
dans un centre d'étrangers, en Guyère, un
bon café
de saison (6 mois). Favorables conditions. 2176
S'adresser sous P 760 B à Publicitas S. A., Bulle.

250,000 cigares
fins, d'outre-mer, tabac supérieur le mille, 42 fr.; 100 à l'essai 4 fr. 20; Special, grand format le 100 7 fr.; Manila, grand format le 100 9 fr. Union, 7 fr. 50, Brissago, 6 fr. 20. 2184
Offres : S. Düntzli, Bâle.

A LOUER
pour le 25 mai 1918, un logement au Giblet bien exposé au soleil, au rez-de-chaussée, comprenant 2 chambres, cuisine, cave, galetas. S'adresser au Café du Marché, rue des Epouses. 2142

CABRIS
frais, de 4-6 kg. fco. contre remb. à fr. 3.80 le kg.; demi-cabris, 2 1/2 kg. fr. 3.00.
H. Balestra, Murillo (Tessin). 2114

A VENDRE
moteurs neufs, 3, 4 et 6 chevaux, 190 volts, 50 fr. 2060
S'adresser à E. von Arx, électricien, Pesoux.

La Salsepareille Model
est **Dépuratif & Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 80 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne déterminant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille, 4 fr. 20; 1 bouteille, 6 fr. 60. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Madliener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève, qui vous enverra, franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.